



Nos nouvelles propositions en vue de la prochaine loi Travail

Nous avons récemment proposé 8 nouvelles mesures pour améliorer le droit du travail et avons souhaité en mettre 3 d'entre elles tout particulièrement en avant :

- Créer un accord unique pour le dialogue social pour simplifier le processus électoral en instaurant un support unique pour les élections professionnelles
- Permettre de justifier un licenciement par une désorganisation au niveau du service et non plus de l'entreprise pour faciliter les démarches dans les grandes entreprises
- Supprimer l'autorisation obligatoire de l'Inspection du Travail pour le li-

ciement économique d'un salarié protégé en cas de fermeture d'entreprise.

AvoSial souhaite ainsi attirer l'attention des décideurs publics et politiques sur ces opportunités de réforme, en s'appuyant sur leur expertise et les récentes actions menées, notamment sur la réglementation des congés payés et la protection des délégués syndicaux.

Le projet de loi de simplification de la vie économiques nous offre, avec la future loi Travail, une opportunité supplémentaire de défendre ces mesures dont nous avons déjà discuté récemment à l'occasion de plusieurs rendez-vous à la Direction du Travail, à l'Assemblée nationale et au Sénat.